

**Capacité 6** UCARE (parmi activités de production, transformation ou de services)

**Capacité 7** UCARE au choix

Ces deux capacités correspondent à des thématiques non étudiées lors de la formation, elles peuvent être suivies en présentiel dans le centre, en FOAD (formation ouverte à distance), ou en centre dans d'autres CFPPA.

Liste des UCAR en présentiel au CFPPA de l'Allier :

- Se diversifier en créant un atelier avicole
- Agroforesterie et utilisation des haies bocagères
- Se diversifier avec une activité agro-touristique
- Se diversifier en valorisant la commercialisation en circuit court
- Se diversifier avec un atelier maraichage
- Se diversifier en apiculture
- Se diversifier en créant un atelier ovin
- Comment commercialiser en utilisant le numérique

#### ◇ Examen

Le BPREA est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification ; les capacités 2 à 7 sont évaluées en situation professionnelle.

**Centre de Formation**

**Professionnelle et de Promotion**

**Agricole de l'Allier**

Château de Neuville

03000 NEUVY

T. 04 70 46 43 67

[cfppa.moulins-neuville@educagri.fr](mailto:cfppa.moulins-neuville@educagri.fr)

[www.agriallier.fr](http://www.agriallier.fr)



## Brevet Professionnel option Responsable d'Entreprise Agricole

**BP REA**



**CFPPA**



## ◇ Conditions d'admission

Être majeur

ET être titulaire d'un **diplôme de niveau V** (CAPA, CAP, BEP)

ET justifier **1 an d'activité professionnelle** à temps plein (quelque soit le secteur d'activité)

Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de niveau V doivent justifier : **1 an** d'activité professionnelle à temps plein dans le secteur agricole

Ou **3 ans** d'activité professionnelle effectués à temps plein dans un **autre secteur**.

Demandeurs d'emploi : projet professionnel validé par Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi ou autres structures de prescription

Salariés : formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) - Congé Individuel de Formation (CIF)

Nous contacter pour valider le financement de votre formation

## ◇ Objectifs de la formation

Le **Brevet Professionnel option Responsable d'Entreprise Agricole** (BPREA) est un diplôme de niveau IV.

Il permet de concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de **chef d'exploitation agricole** ou de devenir salarié d'une exploitation agricole.

La formation permet l'acquisition de la **capacité professionnelle** afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêts bonifiés).

Le formation est dispensée par des **formateurs** du centre de formation et des intervenants extérieurs **professionnels** avec alternance de cours, de travaux pratiques (utilisation de l'exploitation agricole de l'EPL du Bourbonnais) et de visites d'entreprises agricoles.

## ◇ Organisation de la formation

La formation, d'une durée totale **1225 heures** se déroule de mi **septembre** à mi juin à raison de 5 jours par semaine.

Un **stage** en milieu professionnel de **8 semaines** complète la formation.

## ◇ Programme de la formation

Le projet d'installation du candidat est en « fil rouge » des apports pédagogiques. Le programme est divisé en 7 capacités dont les thématiques sont détaillées ci-dessous :

### Capacité 1 Se situer en tant que professionnel

Biologie, agronomie, écologie, étude des différents modèles agricoles (conventionnel, raisonné, intégré, bio...)

### Capacité 2 Piloter le système de production

Élaboration d'un diagnostic global de l'exploitation

Organisation et droit du travail, identification des risques professionnels

### Capacité 3 Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème

- Conduite d'un atelier de production d'animaux de boucherie (bovins, ovins) : croissance et développement des animaux, plan d'alimentation du troupeau, physiologie de la reproduction, bien-être animal, calcul et analyse d'indicateurs technico-économiques, raisonner le système fourrager

- Productions de céréales : agronomie, biologie végétale, élaboration d'itinéraires techniques, assolement et rotations, travail du sol, semis, fertilisation, protection des cultures, réglementation sur les produits phytosanitaires

- ou autres thématiques (au choix en FOAD) : lait, transformation fromagère, caprins, arboriculture, plantes aromatiques et médicinales, apiculture

### Capacité 4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'exploitation

Suivi administratif de l'exploitation, indicateurs financiers, résultats technico-économique et financier, analyse de la situation fiscale et juridique

### Capacité 5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Notions de filières, concurrence, mise en marché, stratégie commerciale de l'exploitation, techniques de vente et négociation commerciale